

Philippe Mesnard. Séminaire annuel

La place du témoin (III) et ses mots

Pour cette quatrième séance, nous accueillerons **Octave Debary** pour une conférence sur le thème :
« **Des monuments d'immondice pour mémoire. Réflexion sur la mémoire et les restes** » **15 janvier 2020 de 18.30 à 20.30**

Octave Debary est anthropologue, professeur des Universités à Paris-Descartes. Il a récemment publié :
De la poubelle au musée. Une anthropologie des restes, éd. Créaphis, 2019.

Adresse : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), 25 rue de la Montagne Sainte Geneviève, 75005 Paris

(Inscription **obligatoire** voir ci-dessous)

Cette année, les séances [huit sur les deux semestres] seront consacrées aux mots clés du champ sémantique de la mémoire et du témoignage. Chacun de ces mots spécifiquement « clé » ouvre à un ensemble de termes formant système, c'est tout un lexique qui sera ainsi convoqué, interrogé et revisité. Les entrées principales sont : authenticité ; déchet ; fait ; fiction ; mémoire ; objet ; pardon ; reste ; sacré ; témoin ; temporalité ; victime.

Le calendrier du deuxième semestre vous sera confirmé ultérieurement.

En collaboration avec le CELIS UCA Clermont-Ferrand & la revue *Mémoires en jeu*
www.memoires-en-jeu.com



J'attire votre attention sur la nouvelle procédure d'inscription :

Une inscription préalable est **obligatoire** pour chaque séance de séminaire. Les inscriptions sont ouvertes **une semaine avant** et sont closes **la veille** de la séance concernée les modalités suivantes :

- de préférence sur le site du collège, via

https://form.jotformeu.com/CIPhFormulaires/sem_mesnard_s1_2019-20

- **par téléphone au 01 44 41 46 82 uniquement** (laisser un message sur le répondeur en épelant vos nom, prénom et en précisant vos coordonnées téléphoniques, ainsi que le nom du responsable et la date de l'activité).

Toute personne non inscrite selon ces modalités se verra refuser l'accès aux salles où se déroulent les séminaires. Une **pièce d'identité** (carte d'identité, passeport ou titre de séjour uniquement) vous sera demandée à l'entrée pour vérification.